

TARIFS

M = R / 12

	T 1	T 2	T 3	T 4	T 5
Famille d'1 enfant	M < 2500 €	2500 € < M > 3400 €	3400 € < M > 4200 €	4200 € < M > 5000 €	M > 5000 €
Famille de 2 enfants	M < 2900 €	2900 € < M > 3800 €	3800 € < M > 4600 €	4600 € < M > 5400 €	M > 5400 €
Famille de 3 enfants	M < 4000 €	4000 € < M > 4900 €	4900 € < M > 5700 €	5700 € < M > 6500 €	M > 6500 €

R = Ressources des parents indiquées sur l'avis d'imposition sur les revenus de l'année N-2 (Ex : en 2024 on regarde les revenus 2022). En cas de non production d'un justificatif des revenus, les parents se verront appliquer le tarif le plus élevé, jusqu'à réception des documents et sans effet rétroactif.

Pour les familles qui habitent à Issenheim, Bergholtz, Bergholtz-Zell, Merxheim, Orschwihr, Raedersheim, Soultzmatt et Wintzfelden :						
Tarifs mercredis et vacances :		T1	T2	T3	T4	T5
Demi-journée sans repas	7h30/12h00 ou 14h00/18h00	10,00 €	11,30 €	12,65 €	14,00 €	15,35 €
Demi-journée avec repas (dont le coût du repas)	7h30/14h00 ou 12h00/18h00	17,50 €	19,20 €	20,85 €	22,50 €	24,15 €
Journée (dont le coût du repas)	7h30/18h00	24,60 €	26,35 €	27,80 €	29,25 €	30,70 €

Pour les familles qui habitent dans une commune AUTRE qu'Issenheim, Bergholtz, Bergholtz-Zell, Merxheim, Orschwihr, Raedersheim, Soultzmatt et Wintzfelden :						
Tarifs mercredis et vacances :		T1	T2	T3	T4	T5
Demi-journée sans repas	7h30/12h00 ou 14h00/18h00	12,80 €	15,20 €	16,50 €	17,80 €	19,10 €
Demi-journée avec repas (dont le coût du repas)	7h30/14h00 ou 12h00/18h00	22,20 €	24,50 €	25,90 €	27,20 €	29,50 €
Journée (dont le coût du repas)	7h30/18h00	28,00 €	29,30 €	30,60 €	31,90 €	33,20 €



ASSOCIATION
LA RÉCRÉ
ISSENHEIM

ALSH

AUTOMNE

Du 21 au 31 octobre 2024

Programme des activités

**Inscriptions via le portail famille
A partir du 8 octobre**

2 rue Robert Hasenfratz
68500 ISSENHEIM
tel: 03.89.74.97.54

mail: perisco.issenheim@wanadoo.fr
www.larecre-issenheim.fr

PETITE SECTION
MOYENNE SECTION
GRANDE SECTION

VACANCES D'AUTOMNE

CP CE1 CE2 CM1
CM2 6EME

Lundi 21 octobre
Journée spéciale
« à l'école des
petits sorciers »

Mardi 22 octobre
Matin : activité
créative ou atelier
cuisine
Après-midi :
land'art

Mercredi 23 octobre
Matin : jeu « à la
découverte des
aliments »
Après-midi : créations
en peinture

Lundi 21 octobre

Matin : boule à neige ou Just Dance
Après-midi : représentation théâtrale de
la compagnie « Les Zanimos » à la
maison Saint-Antoine, suivi d'un
atelier intergénérationnel entre
enfants et résidents. Retour: 17h30

Mardi 22 octobre

Matin : hibou en laine ou
tarte de saison
Après-midi : intervention
d'un professionnel de Dojo
Form pour une séance
d'initiation aux sports
de combats

Jeudi 24 octobre

Matin : muffin à la
citrouille ou petit
hérisson en laine
Après-midi : visite de la
caserne des pompiers

Vendredi 25 octobre

Sortie à la journée à
Okidok
Emmener le
pique-nique
Départ : 9h00
Retour : 17h00

Lundi 28 octobre

Matin : hibou tout
doux ou memory
des animaux
Après-midi :
parcours géant en
salle de sport

Mercredi 23 octobre

Matin : photophore
ou cuisine
d'Halloween
Après-midi : jeu
« Fort Boyard »

Jeudi 24 octobre

Sortie à la journée à Soultz
Escape game à la Nef des jouets
et jeu de piste au Château du
Bucheneck
Emmener le pique-nique
Départ : 9h00 Retour : 17h00

Vendredi 25
octobre

Matin : Top chef !
Après-midi :
cluedo
d'Halloween

Mardi 29 octobre

Matin : couronne
d'automne ou lots
Après-midi : jeu de
piste

Mercredi 30 octobre

Matin : photophore ou
cuisine de saison
Après-midi :
constructions en
Playmais

Jeudi 31 octobre

Journée
« Halloween »

Lundi 28 octobre

Journée spéciale
« à l'école des
sorciers »

Mardi 29 octobre

Matin : sortie au bowling de
Wittelsheim
Départ : 9h00
Retour : 13h00
(repas pris à 13h au péri)
Après-midi : parcours
Ninja Warrior

Mercredi 30 octobre

Matin : atelier
relaxation - yoga
Après-midi :
loup-garou

Jeudi 31 octobre

Journée « Halloween »

Pour tous les jours, prévoir une tenue adaptée aux activités et emmener un sac contenant une gourde d'eau. Selon les besoins, apporter du change, des couches et des lingettes.

LA RECRE se réserve le droit de modifier le programme si le nombre d'enfants ou la météo sont inadapés ou pour tout autre évènement indépendant de notre volonté.